



Espoir ?

LA DONNE SERAIT-ELLE en train de changer en ville ? C'est la question qui se pose après ces conversations avec des concitoyens excédés par les pratiques de la municipalité en matière de circulation, de respect des réglementations ou d'urbanisme. Libérées grâce à une pratique de bientôt 12 ans de liberté d'expression, les langues se délient et la volonté de rendre à chacune et chacun les clefs de la Maison commune s'exprime maintenant de façon plus claire.

Sans vouloir prétendre quoi que ce soit, il apparaît à un nombre croissant de Wissembourgeois que le sort qui nous est réservé, c'est à dire subir au quotidien les conséquences de décisions prises dans le cénacle fermé d'une municipalité imperméable au changement, n'est plus acceptable. D'autant que la base de confiance de ces gens n'a cessé de s'étioler au fil des consultations électorales (il ne s'est trouvé que 1 300 électeurs, sur près de 5 000 inscrits, pour voter Bertrand aux dernières cantonales !).

Comme nous sommes nombreux à le penser et à l'espérer, il n'y a pas de fatalité, même à Wissembourg, et les idées sont nombreuses à s'exprimer qui ringardisent déjà un pouvoir en quête d'autorité.

Pumpernickel

Plus que quelques jours !

IL NE NOUS RESTE PLUS que quelques jours de réelle liberté avant l'échéance fatidique du 22 avril pour faire **LE CHOIX** sans doute déterminant quant à l'avenir de notre pays. "Grands" et "Petits" candidats, lancés dans les grandes manœuvres de dernières minutes, continuent à faire assaut d'imagination pour capter l'intérêt des électeurs et capturer les suffrages. Chacun est sommé de se débrouiller entre les coups bas complaisamment relayés par des media largement déconsidérés et l'exploitation irraisonnée des sondages dont on est amené à penser le plus grand mal. La réapparition providentielle de l'épouvantail de l'extrême-droite sert évidemment les intérêts de la droite extrême-droite, marquée à la culotte par une gauche qui n'en peut mais. !

Que reste-t-il alors à ceux, majoritaires, qui se sont retrouvés autour du rejet du texte Giscard en mai 2005 ? Le vote vraiment

utile n'est-il pas d'accorder la confiance à ceux qui se réclament du sursaut civique progressiste, attachés à la cohésion sociale, révoltés tant par la misère que les profits des champions du CAC 40, inquiets de la dégradation de l'environnement. À chacun de se déterminer en dehors des pressions plus ou moins malveillantes. Pour sa part, c'est à **José Bové** que Pumpernickel apportera sa voix, parce qu'il a montré qu'il sait assumer ses choix, quelles qu'en soit les conséquences. Ce n'est pas si fréquent.

le dessin



de Matt Mahlen

sommaire

espoir	p.1	pauvres élus	p.5
le dessin de matt	p.1	étienne schmitt 4/n	p.6
quelques jours	p.1	il y a 4 ans	p.7
chronique	p.2	alsace vs gauche ?	p.7
quel mardi !	p.3	question vélo	p.8
l'accueil	p.4	carnet	p.8

DONS/ABONNEMENTS : 1, RUE SAINT-JEAN 67160 WISSEMBOURG

Les articles publiés dans Pumpernickel peuvent être reproduits sous réserve de mention de provenance.

"Pumpernickel", directeur de publication : Antoine Michon paraît en février, avril, juin, octobre et décembre

dépôt légal : à parution ; n° ISSN : 1271-6332

pumper.nickel@laposte.net

www.pumpernickel.fr

reprographié à 500 exemplaires par "medialogik"

Husarenlager 6a - 76187 Karlsruhe

Téléphone : (0049) 721 53 12 992 ; Télécopie : (0049) 721 53 12 993

abonnement : 1 an, 5 numéros : 3 euros. Soutien : 6 euros

23 FÉVRIER 2002 - 22 AVRIL 2007
 Ingrid Bétancourt et Clara Rojas,
 sont séquestrées depuis 1883 jours
 Ne les oublions pas !
 www.ingridbetancourt.com

UN EXCELLENT MOYEN de gagner le pouvoir est d'apeurer la population, puis de promettre une renaissance nationale. Tous les candidats à l'élection présidentielle le font. Quant à savoir s'ils rusent ou si leurs harangues expriment des peurs qu'ils éprouvent eux-mêmes, c'est autre chose. Restons-en aux faits. Si vous prétendez à l'Elysée, abandonnez tout scrupule moral, attisez le racisme pour justifier un projet fraternel, faites passer l'emprisonnement des enfants pour un acte de courage, exagérez les dangers pour apparaître en sauveur. N'oubliez jamais que la peur est une excellente conseillère, à laquelle les hommes font parfois plus confiance qu'à leur misérable raison. Il faut que le peuple comprenne en vous écoutant : « *Tu souffriras encore pendant de longues années si tu choisis un de mes adversaires pour président.* » En toutes choses, restez chaleureux et souriez ; puis abandonnez la langue de bois avec laquelle on n'intimide jamais personne.

F. Bayrou (Discours de Bordeaux) ou comment rendre service aux Africains :

« *Je ne crois pas que le problème de l'immigration se règlera par la répression. Par la police. Par les douanes... Quand vous avez à quelques centaines de kilomètres de chez vous, les vingt peuples les plus pauvres de la planète qui font face aux dix peuples les plus riches, vous aurez beau construire les murs les plus hauts les pauvres iront chez les riches parce que c'est le seul moyen de sauver leur vie. Cela dure ainsi depuis le début des temps.* » Ferait-il allusion aux homo sapiens qui ont envahi les luxueuses grottes des homo neanderthalis ? Par bonheur on a trouvé la solution, après des millénaires de réflexion. « *Nous devons concevoir pour l'Afrique ce dont nous avons bénéficié à la Libération : un plan Marshall pour les aider à se développer. [...] C'est le seul moyen, il n'y en a pas d'autres, de rendre leur dignité aux Africains. Réguler l'immigration demandera une politique rigoureuse et gé-*

néreuse. » Il a quand même parlé de dignité à la fin, c'est d'une audace !

J.M. Le Pen (Discours d'Yvetot) se défendant d'exploiter les peurs :

« *On a peur dans la rue, on a peur au travail, on a peur à table, on a peur en regardant la télévision. Il faut le dire, notre société est devenue une société d'insécurité. Prenons le cas de la montée de la délinquance. Souvenez-vous, il y a quelques années encore, il ne fallait pas trop parler de la délinquance, parce que cela faisait « le jeu de Le Pen ». Depuis les émeutes de novembre 2005, qui virent des hordes de voyous saccager non seulement les banlieues mais aussi des quartiers du centre ville de Paris, on ne dit plus*

nulle part que Le Pen joue sur les peurs. » Bon sang ne saurait se contredire. Même la conclusion est parfaite : si on a tort de craindre les licornes, on a raison de craindre les loups qui dévorent chaque jour de petits enfants.

S. Royal (Discours de Marseille) ou l'art de rassurer la population.

« *Ces jeunes qui désespèrent de pouvoir vivre un jour de leur travail, ces salariés qu'on pousse vers la sortie bien avant l'âge de la retraite, ces familles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts, à se loger correctement, ces petits retraités qui ont la hantise de ne plus pouvoir se faire soigner et de ne plus pouvoir transmettre à leurs enfants et à leurs petits-enfants les valeurs auxquelles ils tiennent, ces familles qui s'endettent pour faire face aux dépenses courantes, est-ce cela la condition promise aux millions d'ouvriers, d'employés, de salariés, d'artisans, de commerçants, de petits agriculteurs, de retraités, qui forment l'immense majorité du peuple français ?* »

N. Sarkozy (Discours de Besançon) ou comment conjurer la guerre civile.

Voici comment il défend son projet d'instituer un ministère de l'immigration et de l'identité nationale : « *A force d'abaisser la nation on rend l'intégration impossible. A force on laisse le champ libre aux*

communautés, aux tribus aux bandes et aux prédateurs de toutes sortes qui cherchent à profiter de la moindre défaillance de l'Etat, de la moindre faille dans la République. A force d'abaisser la Nation c'est la République que l'on abîme, c'est la démocratie que l'on met en péril, c'est la solidarité que l'on détruit. A force d'abaisser la nation c'est notre capacité à vivre ensemble qui risque d'être remise en cause. » Exaltons donc la nation pour éviter la guerre civile. A force de chanter la Marseillaise et d'apprendre les dates de l'histoire de France, les citoyens deviendront honnêtes et industriels et dénonceront avec zèle tous les brigands qui ignorent que la colonisation a largement profité à ces nègres stupides.

Les petits candidats utilisent aussi la peur, que ce soit la peur du mystérieux Capital anthropophage, celle de la destruction de la nature terrestre, ou celle de la transformation des campagnes en réserves d'indiens. Bien sûr la peur est parfois un réflexe salutaire. Mais n'est-il pas insensé de renchérir sur la peur, au risque de la transformer en fantôme incontrôlable ? Que penser d'un médecin qui plonge un couteau dans la plaie qu'il veut soigner ? Bien sûr les politiques ne prétendent pas informer mais convaincre. Heureusement il y a les journalistes qui font toujours preuve d'une extrême circonspection quand il s'agit d'informer leurs concitoyens. Il faudrait récompenser plus dignement ces serviteurs de l'Etat. Sans eux, la fantaisie générale finirait par triompher de l'intérêt général aux élections, et l'on se retrouverait gros jean comme devant avant même que le nouveau Président ait franchi le seuil de l'Elysée. Prenons l'exemple de l'émeute qui a eu lieu Gare du Nord. Il ne s'agit pas d'un fait divers mais d'un fait de la plus extrême importance. Ainsi j'apprends dans *Le Figaro* du lendemain que le fraudeur à l'origine de l'émeute est un ambitieux : « *Revisitant le Code pénal avec méthode, le jeune Congolais a fait dès 1990 l'usage de procédures pour violences volontaires, vols à l'étalage, port d'arme* » etc. J'imagine aussitôt un sauvage plongé dans le Code pénal pour enfreindre les lois les unes après les autres. Dieu merci, il n'avait pas encore lu les articles sur le crime contre l'humanité. Mais n'est-il pas scandaleux, que ce criminel contre l'humanité en puissance soit traité comme un vulgaire délinquant ? Que fait le Ministre de l'Intérieur ? De toute évidence l'insécurité doit être anéantie : voilà le premier intérêt général !

Si vous prétendez à l'Elysée, abandonnez tout scrupule moral, attisez le racisme pour justifier un projet fraternel, faites passer l'emprisonnement des enfants pour un acte de courage, exagérez les dangers... N'oubliez jamais que la peur est une excellente conseillère...

27 mars 2007 : quel mardi !

QUELLE IDÉE d'aller encore hanter les bancs du public pour assister aux séances du conseil municipal ! Ce dernier mardi de mars aura été une fois de plus l'illustration qu'il est préférable d'y réfléchir à deux fois avant de confier les rênes d'un pouvoir, fût-il simplement municipal. On frémit d'ailleurs à l'idée que le maître des cérémonies se voyait déjà en haut de l'affiche en 1993 et qu'il est le second personnage du conseil général, heureusement exempté de quelque responsabilité que ce soit (il n'y préside aucune commission, et n'intervient qu'à la marge). Pour en revenir à nos moutons, c'est à une sorte de guet-apens que nous étions conviés d'assister, puisque, démarrée à 18h00, la session [que j'ai désertée à 20h10 pour aller au Relais où c'était vraiment beaucoup plus drôle, plus réussi et plus enlevé, mais on y reviendra] s'est close à ... 21h15 ! Les visiteurs du blog de Pumpnickel n'en auront pas été surpris puisqu'une séance marathon y avait été annoncée, en même temps qu'un certain nombre de commentaires étaient donnés sur les plus de 20 points de l'ordre du jour.

Quelles méthodes !

Observons non pas le fond mais la forme. La lassitude s'impose tant les ficelles sont énormes et que tout apparaît cousu de gros fil blanc. Comme c'est dorénavant la règle, nous avons dû supporter une interminable présentation du projet d'aménagement de la seconde tranche de la réfection de la chaussée de l'ex-allée des ex-peupliers. En fait, on va en entamer le premier tiers, pour un peu plus d'un million d'euros, les finances communes n'étant plus en mesure d'encaisser l'ensemble des travaux. La lauréate du concours a, comme annoncé sur le blog, fait fonctionner sa présentation assistée par ordinateur, multipliant les images de synthèse de ce qui sera l'une des réalisations phares du règne en cours, sous les regards approbateurs et silencieux de la cour presque au complet (il manquait un cinquième des conseillers). Pendant une heure, c'est la technicienne ou le roi (qui remet ça sur la largeur des chaussées, décidément, le truc ne passe pas !) qui monopolisent la parole, ce dernier ne craignant pas de reprendre presque mot à mot, comme si c'était lui qui avait eu toutes les idées, les propos de l'architecte

... pendant une heure, c'est la technicienne ou le roi qui monopolisent la parole ...

urbaniste. Le procédé est un peu cavalier, mais il permet de gagner du temps et de retarder encore le moment des questions ou des remises en cause. On en sort complètement assommé, liquéfié, à tel point que même l'avatar wissembourgeois de la presse locale de révérence s'est autorisé une manifestation d'indépendance à laquelle on n'est pas habitué en qualifiant tout ça de "verbiage" (DNA, 28/03/07). Sans doute voulait-il parler de logorrhée, mais le terme, pourtant approprié, lui a-t-il paru excessif ?

Autre point, c'est la surprise des élus qui, à l'évidence, découvraient un projet que l'on allait soumettre au vote dans la foulée, sans laisser à quiconque le temps de la réflexion et de la confrontation. Il est en effet apparu évident que sur les 23 présents, seuls 2 ou 3 étaient au courant ou avaient été associés, peut-être de loin, à son élaboration. Et là se pose le fonctionnement même de l'assemblée délibérative qui doit se prononcer sur des points qu'elle n'a pas le temps d'appréhender, votant à la hussarde des millions d'euros sans qu'une réflexion de fond ait été menée de façon collégiale. C'est cela qui changera quand sonnera, en mars prochain, le temps du nouveau démocratique, et que la majorité nouvelle en finira avec ces pratiques détestables qui déconsidèrent le travail des élus.

Alors que tout le monde s'enfonçait dans une douce somnolence à peine troublée par des questions insipides sur le modèle des pavés ou la couleur de l'asphalte, le roi a sonné la fin de la mi-temps, congédiant l'architecte pour passer à l'examen du budget.

C'est reparti

On aurait pu penser que le vote du budget allait mettre un peu d'ambiance. Comme l'a remarqué l'avatar wissembourgeois de la presse locale de révérence, décidément très en verve, la "séance budgétaire ressemblait d'ailleurs comme deux gouttes d'eau à une séance d'orientations budgétaires" (DNA, 28/03/07). À sa décharge, on rappellera qu'il n'a pas assisté à la précédente séance, et qu'il n'est pas obligé de lire le journal pour lequel il travaille. Là encore, le roi nous fait une redite

hausse des indemnités des élus : + 2,3%, soit 1,5 fois l'inflation !

du mois dernier, reprenant les différents projets, s'appesantissant sur les détails,

accumulant digressions et remarques plus ou moins hors sujet. Quand il accepte enfin de se taire, il passe la parole au prince qui entame quelques commentaires sur quelques chapitres, attestant son appartenance au *fan-club* du blog de Pumpnickel. Ainsi, sans doute vexé que l'on compare les 160 000 euros versés aux élus (+ 2,3%, soit 1,5 fois l'inflation !) aux 80 000 euros alloués au CCAS (+ 4%) se sent-il obligé de préciser qu'une partie des dépenses sociales sont maintenant prises en charge par le budget général (à hauteur de 40 000 euros), traduisant au passage la précarisation croissante de la population wissembourgeoise.

20h30 au Relais culturel

À 20h10 on en n'était encore qu'au point 2 à ergoter sur la page 6 du document de synthèse. Il était temps de s'éclipser pour aller assister à la parodie jouée par la KDB. Et là, surprise, la caricature était bien en deçà de l'original qui met toute son énergie à singer sa propre marionnette ! On buvait du petit lait en voyant jouer ces "réunions de quartier" qualifiées de grands moments de démocratie de proximité, participative pendant qu'il y est, ou ces touristes qui cherchent désespérément le musée Westercamp obstinément fermé pour un improbable inventaire auquel plus personne n'ose faire référence. Quant aux 12 travaux du maire, traduisant l'agitation hyperactive du personnage, ils étaient plus vrais que nature.

C'est à la pause qu'il était possible d'entendre d'un conseiller municipal que le conseil, le "vrai", s'était terminé à 21h15, soit plus de trois heures d'horloge de dissertation sur les reflets de la lune, et ce soir-là, le ciel était couvert... En tout cas, le conseiller municipal, pourtant membre de l'opinion majoritaire, en avait manifestement largement au-delà de son compte.

Pour le reste, les taux d'imposition, appliqués à des bases elles-mêmes majorées de la valeur même sous-évaluée de l'inflation, augmentent de 1,10%. Confirmation au § 7311 "contributions directes" qui augmentent d'un peu plus de 5%. Il s'agit de la collecte des impôts directs, dont le produit est bien en hausse supérieure à l'inflation. Les impôts augmentent, un point c'est tout.

Modèle wissembourgeois : l'accueil

En marge des "rencontres" organisées par la mairie pour l'accueil des nouveaux arrivants, il est permis de se réinterroger sur le traitement réservé aux "Gens du Voyage"

Comme il l'avait déjà fait, Pumpernickel est allé promener son appareil photo. Il en est revenu surpris, étonné et surtout troublé. Et vous, vous en pensez quoi ?



Plantons le décor : nous sommes à un quart d'heure de vélo à l'est de l'école d'Altenstadt, dans la forêt de la Hardt, à quelques mètres de la "route très circulée" empruntée par des centaines de véhicules, le plus souvent à vive allure. Rappelons que les enfants des "Gens du Voyage" doivent

être scolarisés comme les autres, et que Papa et Maman n'ont qu'à les emmener en voiture à l'école. Et maintenant, si vous le voulez bien approchons l'objectif sur les "commodités", décrites comme "spartiates" par les promoteurs de cette prestigieuse réalisation.

Tiens, qu'aperçoit-on à quelques mètres de l'entrée, sur la droite ? Ce doit être les sanitaires mis à la disposition de personnes que nous considérons comme appartenant à la communauté humaine, et que, malgré des différences de comportement, nous considérons comme partie prenante de la collectivité nationale. Allons jeter un coup d'œil !



Bingo ! Ce sont bien des robinets, mais pas trop, qui attendent les premiers utilisateurs de cette "aire d'accueil des Gens du Voyage".

Qui a fréquenté des terrains de camping peut se demander à quelles normes minimalistes correspond un tel équipement ? Rien à voir en tout cas avec le déluge d'argent qui s'abat sur n'importe quel chantier d'aménagement d'on ne sait quel secteur urbain. Mais poursuivons la visite.

 En face des robinets, c'est la cu-



vette de toilette dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne risque pas d'être vandalisée : ni murs ni porte, tout se fait en plein air, au vu et su des



subventionné ces travaux initiés par la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg et voyons de quoi ils sont capables.



Attardons-nous tout de même, en forme d'hommage, sur les panneaux indiquant que le Conseil Général a

Des sanitaires exclusivement fonctionnels !

autres, et des voitures qui passent à proximité ! C'est à se demander si "on" sait que chaque être humain a droit à l'intimité.

Qui a laissé faire ça ?



Pauvres élus !

C'est une sorte de rengaine de leur part : nous ne sommes pas rémunérés à notre juste valeur, compte tenu de l'immensité du travail que nous fournissons.

Qu'en est-il de la réalité des équivalents de ce poste 6531 qui est le préféré de Pumpnickel lorsqu'il se penche sur le budget communal. Excursion.

PREMIÈRE CONSTATATION, l'information n'est pas si facile que ça à se procurer. Curieusement, ce sont les conseils généraux qui en sont les moins avares. Enfin pas tous les conseils généraux, puisque celui qui pourrait nous intéresser, celui vice-présidé par qui nous occupe, se contente de proposer un *remake* de sa feuille de propagande dont l'intérêt est proportionnel aux interminables péroraisons dont ces gens sont capables. Pas moyen, entre deux bâillements, de dénicher le moindre détail sur ce que reçoivent ces élus en contrepartie de tout le mal qu'ils se donnent au service de l'intérêt général. C'est finalement chez un presque voisin, en Meurthe-et-Moselle, qu'il était possible d'obtenir une copie du Journal Officiel du 20 octobre 2006 avec des détails qui sont en fait des démentis cinglants aux pleurnicheries incessantes de ceux qui passent leur temps à attirer notre attention sur leur relative misère, oubliant malencontreusement de nous en narrer les détails.

Mode de rémunération

Ces prestigieux personnages sont payés "à la pièce" puisque leurs indemnités sont proportionnelles à la population qu'ils régendent. Il y a par conséquent intérêt à présider un ensemble à forte densité puisque le rapport est alors très favorable, d'autant que la charge de travail n'augmente pas tant que cela, plus la collectivité étant peuplée plus ses services administratifs sont importants, et chacun sait que c'est le directeur général des services qui "tient" la mairie ou le district. Pour une mairie, le rapport va de un à plus de huit, de 627 euros pour une commune de moins de 500 habitants à 5 355 euros pour plus de 100 000 (**moins de 10 000 habitants : 2 031 euros**). Même "traitement" pour les adjoints (rapport de 1 à 11) qui perçoivent entre 243 et 2 677 euros (**moins de 10 000 habitants : 812 euros**). La lecture de ce type de document est très instructive puisqu'il est stipulé que les conseillers municipaux peuvent être indemnisés à hauteur de 221 euros, et ce quelle que soit la taille de la commune. Transposé à Wissembourg, ces 884 euros permettraient à l'opposition de disposer d'un petit budget lui permettant par exemple de faire fonctionner une permanence téléphonique ou de louer des salles pour y tenir des réunions. On en trouve d'ailleurs une trace au chapi-

tre 656 de cet impérissable budget présenté de main de maître il y a un mois. Mais foin de digression, allons au but !

Encore quelques nombres ?

Les conseillers généraux et régionaux ne sont pas trop mal lotis non plus, et toujours selon le principe du "plus il y a d'habitants, plus on touche", ce qui est un peu surprenant tout de même.

■ Les conseillers régionaux perçoivent ainsi de 1 497 euros à 2 585 euros, selon qu'ils administrent, pour le bonheur de leurs concitoyens, des régions de moins de 1 million à plus de 3 millions d'habitants ; petite consolation pour les présidents de régions dont les indemnités sont fixées à 5 355 euros. Quant aux membres des commissions permanentes, autrement dit les vice-présidents, c'est l'indemnité majorée de 40% s'ils ont délégation, et 10% s'ils ne l'ont pas, ce qui porte tout même l'indemnité au confortable montant de 1 646 euros à 3 619 euros selon le cas de figure, ce qui laisse tout de même de quoi voir venir, surtout si on se permet de comparer aux 441 euros généreusement versés aux allocataires du RMI (pour une personne seule).

■ Intéressons-nous maintenant aux conseillers généraux. C'est la même grille que leurs collègues de la région, à part un autre découpage en tranches de population qui va de moins de 250 000 habitants à plus de 1,25 million. Les présidents sont rémunérés également à hauteur de 5 355 euros et les membres de la commission permanente voient leurs indemnités augmentées dans les mêmes termes. Ainsi pour un département de plus de 1 million d'habitants comme le Bas-Rhin, **un premier vice-président percevra 3 360 euros** qui pourront venir compléter d'autres revenus que nous allons passer en revue (non-exhaustive) dans la limite fixée à 8 036 euros. Si on avait mauvais esprit, on serait tenté d'ajouter : seulement ? Mais comme ce n'est pas le style de la maison, on s'en remettra au jugement du lecteur qui est assez grand pour se faire une opinion tout seul.

Ce n'est pas fini !

Maintes fois dénoncé par les rapports de la Cour des Comptes, l'empilement des structures intercommunales a pour conséquence principale en plus de ne rien simplifier dans l'administration quotidienne de multiplier bâtisses, sièges et palais dont l'ef-

fet collatéral est évidemment la désignation d'une armée mexicaine de titulaires de "charges" dont l'intérêt n'échappe à personne, à commencer par celles (fort peu nombreuses !) et ceux qui émargent alors au budget général. Communautés urbaines, d'agglomération ou de communes, syndicats d'agglomération ou d'établissements publics, EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), tout est bon. Si on a la chance d'être président d'une **communauté de communes de moins de 20 000 habitants, ce seront encore 1 800 euros** qui tomberont dans l'escarcelle (et 762 si l'on n'en est "que" vice-président, l'indigence !).

Mais les petits bonheurs ne s'arrêtent pas là, puisque EPCI et syndicats mixtes procurent encore quelques émoluments variables selon les populations concernées (environ **800 euros pour un ensemble concernant moins de 50 000 habitants qui gère un équipement public** par exemple). Et encore quelques centaines d'euros pour des syndicats mixtes associant EPCI, communes, départements et régions ! Ajoutons-y encore quelques miettes si on s'occupe de la collecte des ordures ménagères (que l'on aura pris la précaution de sous-traiter à un "prestataire de service" issu des grands groupes multinationaux), et on peut arriver avec plus ou moins de facilité au maximum légal.

Pour être complet, il est nécessaire de préciser que si les invitations sont nombreuses, les occasions de payer sa place au spectacle ou son assiette au repas le sont moins, que l'ensemble n'est que partiellement fiscalisé, qu'un généreux système de retraite (dont les cotisations, payées par les contribuables, poste 6533 du budget communal, ont augmenté de 70% !), met nos courageux élus à l'abri du besoin lorsque sonne l'heure de l'automne de la vie.

Vous disposez de tous les éléments pour chiffrer le montant perçu par votre "responsable" préféré, et j(a)uger si le travail qu'il semble fournir est en rapport avec le dédommagement financier qu'il en tire.

Les données chiffrées de cet article sont extraites de la circulaire du 27 octobre 2006 (NORMCTB0600073C) envoyée aux préfets par le ministère de l'Intérieur et disponible entre autres sur le site de la préfecture de la Haute-Vienne.

<http://www.haute-vienne.pref.gouv.fr>

Etienne Schmitt, harcelé ordinaire (4/n)

Envers et contre tout, après 18 ans de combat inlassable, Étienne Schmitt continue un combat inégal pour sa réintégration sociale et la reconnaissance du préjudice social et personnel

dont il a été victime. Rien n'est pire que l'oubli, c'est pourquoi Pumpernickel a fait le choix de poursuivre cette douloureuse chronique jusqu'à ce réparation intervienne.

Rappel des épisodes précédents

Embauché en 1988 en qualité de maître-nageur par la mairie de Saverne, et cumulant cette charge avec la fonction de responsable du service municipal des sports, Étienne Schmitt se trouve face à une administration municipale qui n'honore pas les engagements verbaux qu'elle a pris. Sa révocation intervient après une longue période de rumeurs malveillantes, de pressions morales sur sa personne et sur sa famille et d'internements en hôpital psychiatrique. Vous en trouverez le détail dans les trois derniers numéros de Pumpernickel (version pdf disponible sur simple demande). Tout cela figure dans le volumineux dossier qu'il a transmis au tribunal administratif qui a rejeté sa requête il y a trois mois.

Répliquer !

La justice administrative faisant la sourde oreille, la réplique s'organise maintenant sur plusieurs terrains, media, soutiens de personnalités et judiciaire.

■ Media :

Contact a été pris avec un grand quotidien parisien pour qu'il relaie l'affaire. Car quel que soit le rayonnement de Pumpernickel, il ne peut prétendre à lui seul informer le pays de ce qui s'est passé un mauvais jour de début 1990. Parallèlement, la revue de la fédération nationale des métiers de la natation et du sport aura publié en mars un article retraçant la chronologie des faits, histoire d'attirer les ex-futurs collègues d'Étienne de l'assaisonnement indigeste auquel ils risquent d'être accommodés. L'idée d'un comité de soutien à Étienne est maintenant sur les rails qui devrait voir le jour dans les prochains mois.

[Parenthèse : nous habitons tout de même un beau pays où les citoyens sont contraints à organiser des structures parallèles à celles de la démocratie représentative pour se faire entendre !]

■ Soutiens de personnalités:

En plus de celui de Jacky Hénin, député Gauche unie européenne au parlement européen, Étienne a contacté Roland Ries, sénateur du Bas-Rhin, ainsi que Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques, qui s'est illustré lors d'une grève de la faim contre les délocalisations.

Dans son courrier au ministre de la

fonction publique, Roland Ries rappelle que son collègue, Georges Hage, député du Nord, a déjà eu l'occasion d'appeler son attention sur ce cas en juillet 2005 et qu'il lui a répondu par courrier en date du 31 mars 2006. Après un retour sur les faits, Monsieur Ries note que *"dans un premier temps, que le défendeur n'a pas été informé de l'état d'avancement de l'instruction par la Cour administrative d'Appel, et n'a pas pu déposer le mémoire en défense dans les délais. L'ordonnance a donc rejeté la requête de Monsieur Schmitt pour motif d'irrecevabilité car elle ne contenait aucun motif d'appel et se bornait uniquement à son argumentaire de première instance. Cette situation fait l'objet d'un recours devant la Cour européenne des Droits de l'Homme."*

Il rappelle le nœud de l'affaire : *"le fond du conflit n'a finalement émergé que plus tard. En effet, après 2002, la question du harcèlement moral a fait l'objet d'une définition juridique. Monsieur Schmitt a dès lors entrepris de faire reconnaître sa situation de victime de harcèlement sur la base de contre-expertises psychiatriques en sa faveur. Il n'a pas pu valablement défendre ses droits de fonctionnaire de manière sereine. J'estime, en deuxième remarque, que l'issue juridique de cette situation a résulté d'un déficit préalable de management des conflits. [...] Cela caractérise de façon générale toutes les collectivités [...] et [...] la mise en place d'un Médiateur spécifique pourrait être un axe de prévention et de résolution de ce type de conflits et parer aux recours juridictionnels. [...] Aussi, je m'autorise à solliciter de la part de l'Etat, un nouvel examen de la situation personnelle de Monsieur Schmitt [qui] devrait lui permettre, par la voie administrative [...] d'apporter la preuve de sa capacité et de sa volonté de reprendre une part active au sein d'une collectivité. Par avance je vous remercie de l'attention bienveillante que vous voudrez bien accorder à cette demande et souhaite qu'une suite favorable puisse lui être réservée."*

Parallèlement à ce courrier, des démarches ont été entreprises auprès de Messieurs Clément, garde des sceaux, ministre de la justice, Jacob, ministre de la

fonction publique, Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle et Faugères, préfet de la Région Alsace

■ Administration judiciaire :

Et parce que c'est bien le minimum, appel a été déposé de la décision du tribunal administratif de Strasbourg. Encore quelques mois de patience pour celui qui attend depuis 19 ans qu'un terme soit mis à son chemin de croix !

Dans le même temps, une contestation des internements psychiatriques avec engagement d'une procédure le 26 février 2007.

Maintenir la pression !

Au-delà du combat d'un homme contre un système qui prétend fonctionner en circuit fermé sans prise en compte de considérations humaines, le cas d'Étienne peut être facilement transposé dans n'importe quelle administration ou entreprise où il aura été décidé de "faire un sort" (néгатif) à un présumé gêneur. Une conversation récente avec un médecin du travail confirmait cette douloureuse sensation que la pression mise sur les salariés a maintenant dépassé les limites du tolérable, et qu'elle est à la source du mal-être qui a conduit des hommes et des femmes à en finir, au prétexte, comme quelques-uns l'ont écrit, qu'ils n'étaient pas à la hauteur. Personne ne peut être immolé sur l'autel de l'acharnement d'un petit chef en mal de reconnaissance de la part de son supérieur hiérarchique ou de la bonne marche d'une administration. Et le harcèlement qui prend des formes sournoises, indirectes, souterraines ne trouve aucune justification. Un pervers ne peut pas avoir raison, et rien ne peut justifier que l'on pourrisse une vie personnelle ou familiale pour satisfaire des pulsions qui relèvent de la pathologie.

Concernant l'ami de Pumpernickel, exemplaire au vrai sens du terme, il n'est pas question de laisser tomber, car c'est précisément ce qu'attend le harceleur.

Solidarité

Vous pouvez joindre Étienne sur son site et lui témoigner votre soutien dans l'épreuve qu'il traverse.

(<http://etienne.saverne.free.fr>).

Il y a 4 ans, dans la gazette :

Comme l'avait déclaré, avec une belle assurance, le 1^{er} adjoint lorsqu'il s'agissait de tirer à boulets ramés sur Pumpernickel lors de l'audience de février 2004, "si la liberté de la presse existe, cela ne permet pas de dire n'importe quoi." Pour une fois, on est assez d'accord avec lui, c'est pourquoi Pumpernickel est allé chercher dans un vieil exemplaire de la "Gazette de Wissembourg" (juin 2003) quelques perles qui donnent raison à cet homme de parole.

■ *La démocratie permet d'assurer à chacun sa place dans notre société, dans notre ville. Les élus que nous sommes doivent rappeler et démontrer qu'ils sont les garants du bien-être de tous et que le progrès n'a jamais existé sans la solidarité inter-génération.* Il s'agit là de l'introduction de l'éditorial signé Pierre Bertrand et tout le reste est de la même veine. Même si on ne voit pas bien le rapport entre les concepts, qui peut vraiment prétendre que c'est n'importe quoi ? En tout cas, pas Pumpernickel !

■ **Ancienne commanderie : le point sur les projets**

L'aile sud comprend une superbe salle voûtée, deux étages et des combles. [...] Le premier étage sera le nouveau siège de l'ONF. En fait, sans que l'on ait bien compris la manœuvre, l'ONF restera dans les locaux de l'ancienne prison locale, à l'ombre protectrice du tribunal, mais paiera un loyer à la ville au lieu d'occuper ses locaux à titre gratuit.

Et en bas de page, la rédaction du folliculaire municipal se fendait d'un "les choses étant maintenant clarifiées, nous vous tiendrons au courant de l'évolution du chantier, étape par étape" qui se voulait définitif. Qui peut dire qu'il a été tenu au courant de l'évolution du chantier étape par étape ? En tout cas, pas Pumpernickel !

■ Rendons-nous maintenant page 5 où, sous l'intéressante rubrique "**En direct du Conseil Municipal**", on nous donne des nouvelles du nouveau groupe scolaire dans ces termes :

Afin de réaliser le nouveau groupe scolaire prévu dans le secteur "Gummi Mayer", une mission a été confiée à la DDE pour la programmation et la conduite d'opération. C'est à partir de cette mission d'une durée de 12 mois que la ville pourra lancer un concours d'architecte.

En réalité, il n'est rien sorti de tout ça, et c'est incidemment que l'on a appris l'avortement du projet et les travaux entrepris pour agrandir l'école Wentzel, ex-future médiathèque. Qui peut prétendre que c'est n'importe quoi ? En tout cas, pas Pumpernickel !

■ La même rubrique annonce que la cour de l'ancien lycée, qui abritera l'ONF s'appellera "Cour de la Commanderie". Et on enfonce le clou en annonçant à côté que puisque l'ONF déménage dans les locaux de la Commanderie, le conseil municipal (sans majuscule cette fois) a décidé de vendre la maison qu'il occupe. À suivre... se croit même obligé d'ajouter le rédacteur, qui serait sûrement surpris de la suite des événements. N'importe quoi ?

■ Page 8, nous retrouvons la tribune de l'opposition qui déplaît si fortement à la rédaction de cet opuscule qui n'écrit pas n'importe quoi qu'elle tient à préciser que *la municipalité se réserve le droit de répondre dans le prochain numéro de la Gazette.*

En place de réponse, ce sera ce conseil municipal de fin juillet 2003 qui, dans son point 9, était à la liberté d'expression ce que la musique militaire est à la musique. Et là, on n'a plus trop envie de faire de l'humour, puisqu'il ne s'agissait plus de faire ou de dire n'importe quoi, mais bien d'entamer la procédure susceptible de ruiner l'exercice de l'expression libre. Mais le coup fit long feu.

Lecture

L'Alsace et la gauche

L ÉTAIT DE PASSAGE l'autre jour à Wissembourg, à la librairie du quai

Anselmann pour signer son livre. Ça tombait très bien puisque nous en avons profité pour échanger quelques mots tant sur Étienne Schmitt que sur la situation politique locale. Quelle n'a pas été la surprise de **Roland Ries**, sénateur du Bas-Rhin, d'apprendre que le maire de Wissembourg s'était amusé à poursuivre Pumpernickel il y a main-

tenant 4 ans ! Il n'en revenait pas. Et quelle publicité pour "cet acteur majeur de la vie politique locale" comme l'a si légèrement qualifié le porte-plume de la PLR !

Mais là n'est pas le propos de ce livre qui propose au lecteur de se pencher sur l'histoire politique régionale principalement du XX^{ème} siècle et de s'interroger sur les raisons du désamour apparent entre la gauche et l'Alsace. Il n'en a pas été toujours ainsi, en particulier durant l'entre-deux guerres, mais que le parti pris de la francisation totale en 1918 et plus encore en 1945 aura eu raison de toute velléité de contestation du pouvoir, forcément légitime.

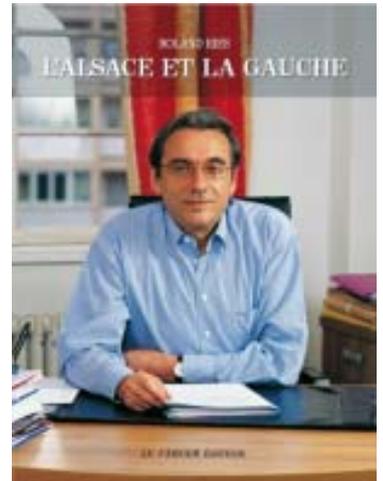
À travers un itinéraire assez classique pour l'époque qui a mené l'enfant de Niederlauterbach, bercé de culture conservatrice et religieuse, de l'enseignement, après l'obtention de l'agrégation de lettres modernes, à la charge de maire, socialiste, de Strasbourg, il nous convie à revisiter sous l'éclairage historique les tribulations d'un courant de pensée qui doit s'accommoder des pesanteurs, des traditions et des spécificités. Il ne nous propose pas de programme à proprement parler, même s'il élabore ce que pourrait être les termes d'un nouveau contrat entre les forces de progrès social et la région. S'appuyant sur l'exemple breton, pendant occidental des marches orientales de l'hexagone, où la gauche est parvenue à conquérir les unes après les autres ce que la droite assimilait à d'imprenables places fortes, pour aboutir en 2004 à faire tomber jusqu'à la région, il envoie un message qui, sans doute parce qu'il émane d'un modéré qui a réussi à recueillir le soutien des maires d'Alsace lors de son élection au Sénat, sera probablement bien compris d'une région qui fait semblant de ne rien détester tant que les extrémismes, à condition qu'ils soient de gauche évidemment.

Homme de compromis, mais pas de compromission, **Roland Ries** sait aussi rappeler les responsabilités du pitoyable binôme de droite dure qui "pilote" Strasbourg, s'attachant à casser tout ce qui maintenait encore un peu de cohésion entre concitoyens. À cet égard, le rappel de la suppression du festival Babel par l'ancien secrétaire général de l'UJP, R. Grossmann, permet de mieux situer le personnage.

L'ALSACE ET LA GAUCHE, Roland Ries
chez LE VERGER ÉDITEUR, 187 pages, 15 euros

"à livre ouvert"

8 quai Anselmann 67160 Wissembourg



Question vélo



Modèle wissembourgeois de panneau B22 (projet)

les financent avec l'argent public, n'ont que très rarement mis leurs mains sur un guidon, et probablement jamais pour faire autre chose qu'un tour furtif un dimanche après-midi ensoleillé. Si on en juge aux résultats, ils ont fait leurs preuves et elles sont accablantes. Plaise au Ciel que cela traîne en longueur comme cela a été le cas depuis 1989, afin que la nouvelle équipe qui sera aux commandes dans un an n'ait pas un chantier supplémentaire à reprendre. Il y aura déjà tant à faire !

SITUATION tendue en ville où l'instrument répressif bleu marine municipal a toujours autant de mal à faire la différence entre une voiture qui encombre une place réservée aux handicapés et la circulation des vélos dont chacun sait qu'elle est un facteur apaisant dans le processus de mobilité. Une remarque à *Monsieur le chef de poste de police classe supérieure* à ce propos a valu à votre serviteur de se faire agonir de propos qui dépassaient sûrement la pensée de celui qui les tenait (traitant par exemple Pumpnickel de, je cite, "*torche-cul*", jeudi 8 mars 2007), excédé d'être mis face à une réalité décidément têtue.

Une surveillance tatillonne est maintenant exercée pour débusquer les éventuels contrevenants, surtout s'ils ont l'insolence de circuler sur des vélos roses, circonstance aggravante. Il semble que la crispation prévale et qu'au lieu de reconnaître que la position rigide de la municipalité est, à terme, intenable, on ait décidé de s'engager dans l'épreuve de force qui sera contreproductive, quelle qu'en soit l'issue. Que coûterait de faciliter la circulation des deux-roues dans le sens ouest-est rue Nationale ? Contrairement à ce que prétendent ces gens, cela ne poserait aucun problème de sécurité, ce mot qu'ils dégagent quand ils n'ont plus rien à dire. Tout le monde sait, et eux aussi d'ailleurs, que le premier effet de ce type de solution est de ralentir la circulation de celles qui sont les premiers facteurs de nuisances, les voitures. Pourquoi faut-il encore l'expliquer à des esprits rétifs à tout changement qui n'écoutent que les "raisons" de ceux qui leur font allégeance et rejettent les autres aux marges de la société ?

Recommandons maintenant aux enfants qui font l'effort de recourir à la bicyclette de veiller à ce que leur "véhicule" soit parfaitement en règle. Cela vaut évidemment pour les adultes, quels qu'ils soient, qui sont parfois tentés de passer outre la réglementation à laquelle ils ne croient pas, pour un petit trajet Place de la République – services techniques par exemple. Vivement que ça change !

LE PIRE est-il à venir ? On peut le redouter à la lecture du projet de budget communal quand on voit apparaître pas moins de 15 000 euros pour la énième étude concernant des itinéraires cyclables dans la "ville moyenne". Qui va être chargé de "réfléchir" à la bonne façon d'organiser la circulation des vélos en ville ? Les mêmes que ceux qui ont conçu les non-sens du maintenant trop fameux "secteur Gare" ? Assurément, ces gens, et ceux qui

le carnet

Pashkaran PALASUNTHARAM
et son épouse Ulaganathan CHANDRAVENI
David BALATHAS

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur cousin et ami

**Elanchelvan RAJENDRAM, âgé de 30 ans
assassiné par des militaires de l'armée sri-lankaise
mercredi 28 février 2007 à 6 heures du matin.**

Arrivé en France le 14/06/2002 pour demander l'asile, Elvanchelvan RAJENDRAM a été débouté de ses demandes successives de protection en dépit des traces de tortures marquant son corps, en dépit aussi des preuves de la disparition de ses frères.

Il est rentré au Sri-Lanka le 30/08/2005 suite à un Arrêté de Reconduite à la Frontière. A son arrivée à Colombo, il a été détenu et interrogé par les autorités du Sri-Lanka durant six heures. Il a été relâché grâce à un versement d'argent remis par son oncle.

Il a retrouvé ses parents et a repris ses études universitaires.

Le 25/01/2006, il a épousé une institutrice de l'école du village de Chavakathachcheri. Ils ont eu une petite fille, Kothai, qui a trois mois aujourd'hui.

Le 28 février 2007, à l'aube, Elvanchelvan vêtu d'un simple saram, sortait des toilettes de sa cour. En chemin pour rentrer dans sa maison, il a été abattu par des militaires. Seize balles ont été retrouvées : cinq d'entre elles étaient logées dans son corps (deux dans une jambe et trois dans la poitrine). Une sixième balle tirée dans son dos l'a traversé de part en part et lui a perforé cœur et poumons. Elvanchelvan a eu le temps d'appeler au secours. Sa femme a accouru, a posé sa tête sur ses genoux. Il a hoqueté deux fois avant d'expirer. Les six militaires qui se tenaient là ont déclaré que ce n'était pas eux qui l'avaient tué. La police est arrivée sur les lieux et le corps a été transporté à l'hôpital. Quand les parents ont demandé la restitution du corps, ils n'ont pu l'obtenir qu'après avoir signé un document attestant que leur fils était un combattant du LTTE. Avec Elvanchelvan, ils viennent de perdre leur troisième et dernier fils.

« *Cher fils Selvan, tu ne dois à aucun prix rentrer au pays. On a déjà perdu ton grand frère et ton petit frère. Toi seul nous reste et on ne veut pas te perdre. Si cela arrivait, toute la famille sombrerait dans la maladie et la dépression. Reste là où tu te trouves en sécurité.*

Ton cher papa K. Rajendram »

Extrait d'une lettre de son père écrite en juin 2003 et "*rédigée en termes convenus*" selon les termes de la dernière décision de la Commission des Recours des Réfugiés.

1^{ER} NOVEMBRE 2002 – 22 AVRIL 2007

Symptôme d'une politique culturelle calamiteuse,
le musée Westercamp est
"fermé pour travaux (?) et inventaire" (??) depuis 1633 jours !
N'importe quoi ?



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées
et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-1349
© 1996 Forest Stewardship Council

Pumpnickel est imprimé
sur du papier issu de la
sylviculture intelligente.